



# Personnel administratif Sciences administratives - Module I

D1 vers D4 - D4/D5 vers D6 - D4/D5/D6 vers C3 -  
D4/D5/D6 et/ou C3/C4 vers A1

Bulletin d'inscription

## Institution (lieu de travail du participant)

Institution provinciale .....

Pouvoir local .....

*(Entourer votre choix: commune, CPAS, intercommunale, zone de police, zone de secours, ASBL du secteur non-marchand)*

Assujetti à la T.V.A.  Oui  Non

Numéro de T.V.A. ....

Service du participant .....

Adresse .....

CP .....

Localité .....

E-mail .....

Tél .....

## Participant

Mlle  Mme  M.

Nom .....

Prénom .....

N° registre national: .....

*(OBLIGATOIRE: ce numéro est indiqué au dos de votre carte d'identité - date de naissance à l'envers + 5 chiffres)*

Adresse personnelle .....

CP .....

Localité .....

E-mail .....

Tél .....

GSM .....

Fonction .....

## Conditions d'évolution et/ou de promotion

- **D1, D2, D3 vers D4:** formation à l'accueil; avoir satisfait aux conditions d'évaluation telles que définies par la R.W.; ancienneté dans l'échelle (D1, D2, D3): 8 ans et le module I  
OU formation à l'accueil; avoir satisfait aux conditions d'évaluation telles que définies par la R.W.; ancienneté dans l'échelle (D1, D2, D3): 4 ans et les modules I et II
- **D4/D5 vers D6:** formation à l'accueil; avoir satisfait aux conditions d'évaluation telles que définies par la R.W.; ancienneté dans l'échelle (D4/D5): 4 ans et les modules I, II et III
- **D4/D5/D6 vers C3:** formation à l'accueil; avoir satisfait aux conditions d'évaluation telles que définies par la R.W.; ancienneté dans l'échelle (statutaire définitif) (D4/D5 ou D6): 4 ans, les modules I, II et III et examen de promotion (examen d'aptitude à diriger)
- **D4/D5/D6 et/ou C3/C4 vers A1:** formation à l'accueil; avoir satisfait aux conditions d'évaluation telles que définies par la R.W.; ancienneté dans l'échelle (statutaire définitif) (D4, D5, D6, C3 ou C4): 4 ans, les modules I, II et III et examen de promotion (examen d'aptitude à diriger)

## Tronc commun (150 heures obligatoires)

Vision globale et organisation du cycle des sciences administratives (2h30) le soir

Méthodologie de l'apprentissage (17h30)

Au choix:  le soir  
 le jour (moyennant accord du chef de service)

Introduction au droit et à la notion de service public (25h)

Au choix:  le soir  
 via internet

Droit public et droit privé (20h)

Au choix:  le soir  
 via internet

**IPFH | Ecole d'administration**  
22, boulevard Initialis | 7000 Mons  
Directrice: Christelle Godefroid  
Site internet: <http://ipfh.hainaut.be>

... Suite



**Tous les bulletins d'inscription doivent être renvoyés pour le 30 juin 2018 au plus tard**

## Institutions (30h)

- Au choix:  le soir  
 via internet

## Introduction au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (20h) le soir

## Constitution et gestion d'un dossier administratif (20h)

- Au choix:  le soir  
 le jour (moyennant accord du chef de service)

## Notions de finances (15h)

- Au choix:  le soir  
 le jour (moyennant accord du chef de service)

## Site (par ordre de préférence de 1 à 4)

- Mons  
 Morlanwelz  
 Marcinelle  
 Tournai

**Attention!** La délocalisation sur les différents sites hennuyers ne peut se faire que sous réserve d'un nombre suffisant de candidats (minimum 15)

Si un cours de jour ou via internet ne peut être ouvert, l'étudiant sera inscrit automatiquement au cours se déroulant le soir

### La formation sera organisée sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions

Les présentiels des cours e-learning ne sont organisés que sur le site de Mons.

L'école se réserve le droit de refuser l'accès à un cours e-learning si l'étudiant le demande après le 31 août 2018.

## Accord du chef de service, prénom, nom, signature et date:

### Attention!

L'accord du pouvoir local pour la participation financière est indispensable lors de l'inscription. Dans le cas contraire, l'agent devra supporter la totalité des frais incombant à cette formation.

Toute inscription non annulée par mail ou par fax auprès de l'agent traitant, avant le 30/09/18 sera due.

Ces formations sont agréées par le Conseil Régional de la Formation.

Nous vous informons que vos coordonnées personnelles peuvent être transmises au Conseil Régional de la Formation à des fins statistiques et qualitatives.

**Le relevé des présences peut être communiqué à votre administration à sa demande.**

## Participation financière

52,5€ pour les agents provinciaux  
120€ pour les agents des pouvoirs locaux  
630€/agent à charge du pouvoir local

*En cas de report de cote ou de dispense, la totalité des frais est due.*

Toute demande de dispense est à introduire **OBLIGATOIREMENT** au moment de l'inscription. Passé ce délai, il n'en sera plus tenu compte.

## Signature de l'agent et date:

*(L'inscription est valable pour l'année scolaire 2018-2019)*

**IPFH | Ecole d'administration**  
22, boulevard Initialis | 7000 Mons  
Directrice: Christelle Godefroid  
Site internet: <http://ipfh.hainaut.be>

**Agents traitants:**  
Vanessa Iserbyt 065 342 515 - [vanessa.iserbyt@hainaut.be](mailto:vanessa.iserbyt@hainaut.be)  
Sylvie Manette 065 342 506 - [sylvie.manette@hainaut.be](mailto:sylvie.manette@hainaut.be)  
Sabine Duveau 065 342 505 - [sabine.duveau@hainaut.be](mailto:sabine.duveau@hainaut.be)  
Fax: 065 342 558

La direction décline toute responsabilité en cas d'accident/incident sur le lieu de formation ou sur le chemin de la formation

**Tous les bulletins d'inscription doivent être renvoyés pour le 30 juin 2018 au plus tard**